

Barème d'Honoraires de l'agence MARIE NASTI IMMOBILIER

(Honoraires à la charge du vendeur)

TVA 20 %

Prix de vente	Habitation / Professionnel
Jusqu'à 30 000 €	Forfait de 3 000 €
De 30 001 à 75 000 €	10 % TTC
De 75 001 à 150 000 €	8 % TTC
De 150 001 à 300 000 €	7 % TTC
De 300 001 à 400 000 €	6 % TTC
Au-delà de 400 001 €	5 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Marie Nasti Immobilier, 21, rue Basse, 14 000 - CAEN

EURL au capital social de 10 000 €/ RCS CAEN 830 214 532 Carte professionnelle T/G n°CPI 1401 2017 000 020 454 délivrée par la CCI de CAEN

Garantie : GALIAN, 89, rue de la Boétie, 75 008 - PARIS

Honoraires au 28 juillet 2017

La délivrance d'une note est obligatoire.